

Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite
à Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-
Cœur-de-Jésus

6211-24-077

Mémoire concernant le projet de parc éolien Mont Ste-Marguerite

Bureau d'audiences publiques sur l'Environnement (BAPE)

Mémoire présenté par Yves Galarneau, St-Séverin

Audience publique du 17 Novembre 2015

Monsieur le président,

Après avoir participé aux rencontres tenues en juillet et octobre, je tiens à exprimer ma satisfaction concernant le processus et l'organisation des séances d'information. La qualité des explications fournies par les experts représentant le promoteur et les différents services gouvernementaux nous démontrent bien que les informations transmises s'appuient sur des données documentées. Ces rencontres ont été l'occasion pour moi d'en apprendre plus sur l'environnement, en particulier le bruit, la faune et le paysage.

Suite aux préoccupations entendues lors des rencontres publiques, je tiens à vous présenter les commentaires et observations que j'aurais souhaité exprimer pour répondre aux intervenants provenant majoritairement de l'extérieur des municipalités concernées par le projet. Je tiens également à expliquer les raisons pour lesquelles je suis en faveur du projet.

Contexte

Avec mon épouse, en 1997, nous avons acquis notre premier lot boisé localisé dans le rang 4 à St-Séverin. En 2006, après avoir acquis d'autres lots dans la municipalité, nous avons choisi d'y résider. Nos lots boisés dans le rang 4 sont inclus dans le projet du parc Éolien Mont Ste- Marguerite et notre résidence se situe un peu à l'extérieur du parc.

Avantages du projet

Quelques projets ont déjà été proposés pour le développement d'éoliennes à St-Séverin. Enfin, nous avons réussi et notre municipalité est directement impliquée dans la société nouvellement créée. Pour une municipalité de moins de 300 citoyens, il est évident que nous sommes peu nombreux pour supporter les frais municipaux qui ne cessent d'augmenter malgré la bonne gestion de nos élus. Étant, de plus localisé à l'extérieur des grands axes routiers, on ne peut trop compter sur le développement industriel pour nous aider à partager ces charges. Le projet va permettre à notre municipalité de prendre les moyens pour changer la dynamique et attirer de nouveaux résidents.

L'implantation du parc éolien avec ses retombées économiques à court et long terme est reçue très favorablement de la part des résidents, en réalité, je n'ai entendu aucun commentaire négatif. Comme moi, les citoyens espèrent et ont hâte que le projet se concrétise. Il va nous donner les moyens nécessaires pour améliorer les services et la qualité de vie des résidents. Le programme de revitalisation déjà entrepris avec le nouveau développement domiciliaire en sortira gagnant. Le parc éolien pourra permettre de restaurer une bonne partie des chemins municipaux du secteur concerné, en particulier entre St-Severin et East Broughton. De plus des chemins d'accès sur plusieurs boisés privés seront construits ou réhabilités.

Les propriétaires participants vont recevoir des compensations financières et l'équivalent ira à la municipalité. Ainsi l'ensemble des propriétaires de résidences, chalets et lots boisés ou agricoles en profiteront également.

Les préoccupations

La principale préoccupation entendue aux audiences provenait de personnes non résidentes défavorables au projet et concernait le bruit. En réalité peu de résidents habitent à proximité des éoliennes planifiées. Depuis le début du projet et des rencontres d'information, RES Canada a réitéré son engagement à respecter les normes en vigueur. De plus, des études ont été réalisées par son équipe d'ingénierie afin de localiser les éoliennes sur les meilleurs sites selon toutes les contraintes identifiées dont le bruit.

Le parc éolien est en majeure partie traversé par des sentiers de motoneige (sentier TransQuébec), de VTT et de moto cross. Ces sentiers sont particulièrement utilisés les fins de semaine. On y rencontre régulièrement des groupes qui se suivent et profitent de nos rangs isolés dont le rang 4. C'est évidemment assez bruyant mais accepté par les résidents. De plus, plusieurs fermes sont en exploitation dans l'environnement du village. De notre résidence, durant une bonne partie de l'été, on entend des ventilateurs de grange servant à sécher le foin. On comprend que c'est une réalité de la vie en campagne et une facette de l'économie locale. En résumé, notre belle campagne comporte aussi des inconvénients socialement acceptables nécessaires à l'économie locale.

A mon avis, le bruit généré par les éoliennes sera moins dérangeant, d'autant plus qu'elles sauront se faire discrètes le soir venu lorsque les vents tombent et en plus elles contribueront de façon significative à l'essor de notre municipalité.

Je comprends que la période de construction, qui s'étalera sur environ 2 ans, nous occasionnera certains contretemps. Comme toute construction au Québec, routes et ponts, il y a des inconvénients à supporter pour obtenir les résultats voulus. Dans ce cas-ci, ce sera 25 ans d'avantages économiques et de meilleures infrastructures routières. De plus, le promoteur a démontré son intention à minimiser les désagréments en collaborant avec la population.

On a beaucoup parlé de la hauteur de ces superstructures. Combien plus haute la 3.2 MW par rapport à la 2.4 MW? Tout est une question de perception. J'ai fait ma carrière dans les mines en Abitibi. Dans ce coin de pays autant les promoteurs, les travailleurs que les citoyens étaient bien fiers de leur chevalement qui surplombait la région. Entendons-nous parler de Preissac, Cadillac et Rivière-Héva? Un chevalement représentait bien la prospérité économique du coin. Je me plais à croire qu'il en sera de même avec les éoliennes pour les gens de St-Séverin, St-Sylvestre et Sacré-Cœur.

J'ai entendu peu, voire pas d'opposition des gens de St-Séverin. Je n'ai lu aucun commentaire négatif dans les résumés des réunions du Conseil depuis le début du projet. En fait, je n'entends que du positif de la population. Tel que dit précédemment, j'ai assisté à la plupart des réunions d'information du BAPE. J'ai remarqué que la plupart des propos négatifs au projet provenaient de gens qui n'habitent pas à proximité du futur parc éolien. Je me questionne sur les motivations réelles de ces personnes à vouloir bloquer notre projet. Aussi, pourquoi les gens qui semblent avoir des problèmes avec le parc éolien de leur région n'utilisent pas les moyens suggérés par les intervenants du gouvernement pour résoudre leurs différends. Je suis certain que les gens du BAPE sauront faire la part des choses et différencier les enjeux réels de ceux-ci.

Conclusion

Le projet de Parc éolien a sa raison d'être à St-Séverin, St-Sylvestre et Sacré-Cœur. Les retombées économiques à court et long terme seront majeures pour les citoyens et les entreprises régionales. Avec l'implication directe des municipalités, toutes les parties prenantes sont représentées pour assurer l'acceptabilité sociale et voir à l'harmonisation des différents usages du territoire. Je souhaite ardemment que le BAPE demeure sensible aux points de vue des résidents locaux et à nos représentants.

A St-Séverin nous avons une force, produire énormément de neige sur nos sommets ce qui nous vaut les moqueries amicales des alentours. Maintenant, en plus de la machine à neige, nous auront des machines à vent. Celles-ci seront économiquement rentables en plus de produire l'électricité pour la région.

Merci de votre écoute,

Yves Galarneau
St-Séverin